Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international =

bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 98 (1984)

Heft: 1-2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'église Notre-Dame de Saint-Mandé (Dép. du Val-de-Marne) le 6 novembre 1981. J'ai ressenti une grande consternation en apprenant cette triste nouvelle.

J'avais fait connaissance de M^{lle} Suzanne Gauthier au II^e Congrès international de vexillologie, qui s'est tenu à Zurich, en septembre 1967. A cette occasion, j'avais immédiatement apprécié son extrême gentillesse. Artiste héraldique de grand talent, elle fut la créatrice du drapeau du territoire des Comores et également de nombreuses armoiries, dont celles de provinces et villes de pays africains francophones et du territoire des Terres australes et antarctiques françaises. Pour ces dernières, elle m'avait apporté des précisions dans une lettre du 28 octobre 1981, donc quelques jours avant sa disparition. En conséquence, j'ai tenu à honorer sa mémoire par cette communication.

A la mémoire de Claude Jeanneret héraldiste (1886-1979)

Une excellente biographie de Claude Jeanneret a paru dans un cahier de généalogies de la famille Jeanneret-Grosjean, du Locle*. C'est l'occasion de rappeler ce que fut ce grand artiste-héraldiste, virtuose de la xylographie, qui, avec Paul Boesch, a donné un essor nouveau à l'art héraldique dans notre pays, en particulier par les très nombreux ex-libris qu'il a gravés et qui font la joie des collectionneurs.

Michel Jéquier.

*Borel, Pierre-Arnold et Jacqueline: Les Jeanneret-Grosjean du Locle, Livre de raison et chronique de famille, 1982 5, cahier, 153 p.

Bibliographie

Bonhoff Friedrich & Grief Hans-Günther: Goslarer Wappenrolle Goslar 1981, 226 Seiten mit vielen Abb. in Schwarz-Weiss Verlag: Studio Volker Schadach, Gutenbergstr. 3, D-3380 Goslar-1 DM 29.80

Die «Goslarer Wappenrolle» beinhaltet Familienwappen von in Goslar ansässigen Geschlechtern, die im Laufe der Geschichte (ab beginnendes 13. Jahrhundert) in der Reichsstadt Goslar heraldisch ihre Spuren hinterlassen haben. Der wesentliche Teil des broschierten Bandes besteht aus einem Wappenkatalog samt Beschreibung und Fundstellenachweis (S. 24 bis 224). Über Kreuzreferenzen wird es dem Leser ermöglicht, an die rund 2100 skizzierten Wappen im Katalogteil zu gelangen oder aber den Namen des Wappenträgers ausfindig zu machen. Die Fundstellen werden ebenfalls angegeben.

Die Schwarz-Weiss-Skizzen, häufig ohne Tinkturen, sind auf 84 Tafeln abgebildet. Steinmetzzeichen beschliessen den Textteil.

Der Genealoge Bonhoff hatte 1904 begonnen, Wappen, Hausinschriften usw. von Goslarer Familien zu sammeln und karteimässig zu erfassen. Griep hatte seit 1950 die Wappenkartei bei Rückführung ausgelagerter Kunstschätze, beim Magazinieren von Museumsgegenständen und bei der Revision der Unterlagen des Stadtarchivs weiterführen können

Die Autoren analysieren die Wappeninhalte (redende Wappen, körperliche Eigenschaften/Gebrechen, Berufe (Bergleute und Handwerker)). Interessant sind die Hinweise auf die Siegelpraxis, wo es u.a. heisst: «petschiert mit meines guten Gesellen Pitschier» (1508) oder «des seligen Hauswirts Pitzier» (1561) (S. 12).

Auffällig ist auch, dass Wappenwechsel relativ häufig zu verzeichnen ist. Eine ausführliche Bibliographie (S. 16-22) führt den Leser zu vertieftem Studium einzelner Fachdisziplinen.

Dennoch scheint dem Rezensenten, dass der Ausdruck «Wappenrolle» dem Inhalt des Buches nicht voll gerecht wird. Eine Wappenrolle stellt dem Leser die Wappen heraldisch vor und gibt über die Herkunft und über die Genealogie der Familien Auskunft.

Günter Mattern

BOZZOLO, Carla, et LOYAU, Hélène: La Cour Amoureuse dite de Charles VI; Etude et édition critique des sources manuscrites — Armoiries et notices biographiques. Paris, Le Léopard d'Or, 11, rue du Quatre-Septembre, 75002 - 1982 - t. I, 1-300. 21×29,7 cm; 186 pp., ill.

La Cour Amoureuse de Charles VI, instituée à Paris en 1400 à l'initiative des ducs de Bourgogne et de Bourbon, pour honorer «toutes dames et damoiselles», se place dans le courant général des Puys ou Cours d'Amour créés à cette époque dans la France du Nord. Ces Cours sont une manifestation du renouveau de l'esprit chevaleresque et des thèmes courtois à la fin du XIVe siècle et au début du XVe siècle. Ce mouvement des pensées nous a d'ailleurs valu pour cette période, de nombreux armoriaux. La Cour Amoureuse proposait à ses membres des réunions poétiques et courtoises, où régnait l'idée que l'amour efface les inégalités sociales. On trouvait donc parmi les «amoureux subgés», non seulement les grands personnages de l'entourage du roi et des princes, mais aussi, à des titres divers, des patriciens et des lettrés. Parmi ceux-ci, certains appartiennent à la noblesse chevaleresque, comme Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Antoine de La Salle ou François d'Auberchicourt, d'autres au contraire sont des hommes représentant une nouvelle couche sociale, des fonctionnaires du roi ou de Bourgogne, secrétaires ou gradués de l'Université, comme Eustache Deschamps, Eustache Mercadé, Jean de Montreuil ou Gontier et Pierre Col.

Les Statuts de la Cour Amoureuse prévoyaient que le nom et les armes de ses membres seraient consignés dans un registre. Celui-ci ne nous est pas parvenu, sinon sous forme de copies, dont l'édition a été entreprise par Carla Bozzolo qui travaille depuis longtemps au C.N.R.S. sur les premiers humanistes français et Hélène Loyau qui dirige la section d'héraldique à l'I.R.H.T. Leur travail d'équipe a permis de résoudre les problèmes nés d'une part des origines très variées des personnages cités, d'autre part de la multiplicité des copies de l'armorial. Une liste exhaustive a pu être établie à partir de la version de Vienne, la plus ancienne et la plus complète, contrôlée et augmentée par les versions annexes. Chaque manuscrit fait, en outre, l'objet dans l'introduction d'une étude codicologique très poussée. Il faudra tenir compte de ce fait dans

l'avenir, pour les éditions d'armoriaux, la codicologie ayant été bien négligée jusqu'à ce jour par les éditeurs d'armoriaux. Les notices sont fournies et donnent de nombreux renseignements sur les relations entre les personnages, leur œuvre, leurs charges et leurs fonctions. Il est à souhaiter que ce modèle des « notices longues » soit désormais suivi.

La présentation est faite sur deux pages, celle de gauche donnant le blasonnement des écus, celle de droite étant consacrée aux notices. Dans le bas de chaque page, les écus de la version de Vienne ont été reproduits au trait par Françoise Grange, conservateur à la Bibliothèque nationale. L'abondance de la matière a obligé les auteurs à scinder leur travail en trois volumes. La présente publication est donc le premier tome, qui sert d'introduction et contient le texte des statuts de la Cour Amoureuse et environ le tiers des notices (1-300). Les autres notices devraient être publiées prochainement, le tome III comprenant aussi un index général des noms, des tables héraldiques et les sources.

L'armorial de la Cour Amoureuse fournit une liste très intéressante de personnages d'origine très diverses; les armoiries de bon nombre d'entre eux ne nous sont guère connues que par ce document. On comprend donc l'importance de ce travail, puisque ces lettrés étant souvent aussi des bibliophiles, un certain nombre d'armoiries peintes dans des manuscrits et jusqu'ici anonymes pourront désormais être identifiées. L'historien, l'héraldiste, le chercheur pourront donc utiliser cette nouvelle source avec profit.

Emmanuel de Boos.

LENNE Hermann, KOHLER Horst: Wappen des Saarlandes, hsg. vom Buchverlag der Saarbrückener Zeitung, Saarbrücken 1981, 254 S. mit 50 farbigen und 212 schwarzweiss gehaltenen Wappenabbildungen. ISBN 3-922807-06-2, DM 98.—.

Im Vorwort des gediegen gestalteten kommunalen Wappenbuches steht, dass von den 345 früheren Gemeinden des Saarlandes 204 Ortschaften, 6 der sieben Landkreise und 12 der damaligen zweiundvierzig Ämter ein eigenes Wappen führten. Seit dem 1. Januar 1974, dem Tag des Inkrafttretens der Gebietsreform, wurden an 41 der sechsundvierzig neugebildeten Gemeinden, an den Saar-Pfalz-Kreis

und an den Stadtverband Saarbrücken neue Wappen verliehen, so dass 1981 neben dem Stadtverband alle Landkreise und 45 der fünfzig Gemeinden des Saarlandes Wappen führen.

Die Verfasser sind seit Jahren verantwortlich für die staatliche Genehmigung von Kommunalwappen. Und dies merkt der Leser beim Durchsehen des Werkes auf Schritt und Tritt. Das Werk ist in sich klar gegliedert: Landeswappen und die früheren Embleme des Saargebietes; dann folgt eine Würdigung des kommunalen Wappenwesens im Saarland, sowie die Beschreibung der wichtigsten Wappenbilder. Den Hauptteil bilden die Kommunalwappen, die in Farbe wiedergegeben sind. Die erloschenen Wappen der jetzt eingemeindeten Städte und Dörfer werden mit ihren Konturen in Schwarz-Weiss abgebildet. Unter jedem Wappen steht der amtliche Blasonierungstext, die Angabe der Gemeindefarben (ohne diejenigen von Saarlouis (??)) und das Verleihungsdatum mit dem bibliographischen Hinweis, wo dies im Amtsblatt zu finden ist. Die Autoren gehen anschliessend auf den Sinngehalt der Wappen ein, und zum Schluss erscheint noch der Name des Künstlers, der das Wappen entworfen hat.

Die Wappen sind sauber, klar und ansprechend gezeichnet. Über die Figuren und die Vielfalt der Felder in manchem Gemeindezeichen kann man allerdings streiten.

Eine Verwaltungskarte des Saarlandes und ein Register erleichtern dem Leser das Auffinden der Ortschaften. Trotz des recht hohen Preises kann das Buch wärmstens empfohlen werden. Günter Mattern.

JÉQUIER, Léon: L'Armorial Bellenville. Cahiers d'héraldique V; Le Léopard d'or, 11, rue du 4-Septembre, 75002 Paris, 1983.

Ce précieux armorial, datant de la seconde moitié du XIVe siècle, est conservé à la Bibliothèque nationale à Paris. Il porte le nom d'un de ses anciens possesseurs, le héraut d'armes Antoine de Beaulaincourt, seigneur de Bellenville (1499-1559). Son auteur, contemporain du héraut Gelre, paraît être originaire de la même région que ce dernier, les Pays-Bas ou le cours inférieur du Rhin. Les armoiries représentées concernent en majorité des Rhénans (57%), puis des Allemands (7,5%) et des Impériaux (9,5%); les royaumes ou souve-

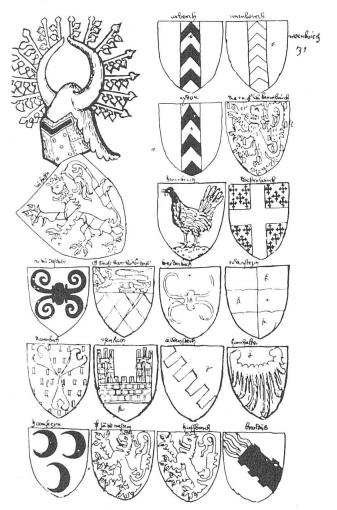


Fig. 1. Landgrave de Hesse, Bellenville, p. 31.

rainetés se partagent le reste. L'armorial Gelre présente une répartition plus égale des divers pays.

On distingue deux parties dans le recueil Bellenville: la plus importante est un armorial universel formé de marches d'armes dans lesquelles les armoiries du souverain sont accompagnées de celles de ses feudataires ou d'autres seigneurs (fig. 1); la seconde groupe onze rôles occasionnels. L'excellent style des blasons rappelle celui de l'armorial Gelre; il y a toutefois moins de représentations de casques et cimiers et il n'y a aucune bannière.

L'œuvre de M. Jéquier, vrai travail de bénédictin, est remarquable. L'analyse critique de chaque écu, son blasonnement, le déchiffrage du nom de son détenteur (les légendes sont écrites en néerlandais), ses identification et datation impliquent une connaissance approfondie des armoriaux du Moyen Age ainsi que des blasons féodaux et des familles ou fiefs dont ils sont l'emblème. Pour ces recherches, l'auteur a bénéficié de l'aide de savants collaborateurs appartenant aux régions concernées.

Cet inventaire raisonné et la comparaison entre les armoiriaux Gelre et Bellenville ont permis à M. Jéquier de dresser dans son introduction de passionnants tableaux statistiques de répartition des écus des marches d'armes, de datation de ces mêmes marches, de leur groupement par royaume, électorat ou région, et de tirer de subtiles conclusions sur les pérégrinations du héraut dont il décrit d'autre part l'aspect (fig. 2).

La première partie du volume est consacrée aux description et commentaire des blasons inscrits sur chaque page des marches d'armes: ces dernières représentent environ les trois quarts de l'armorial. La seconde traite des rôles occasionnels; ici, les écus portent souvent casque et cimier alors que dans les marches seul le souverain arbore de tels attributs.

Une table héraldique, utile tant pour identifier les écus par les pièces qu'ils montrent que pour indiquer la fréquence de certaines pièces par rapport à d'autres, complète le texte. Les planches, dessinées en noir et blanc, calques

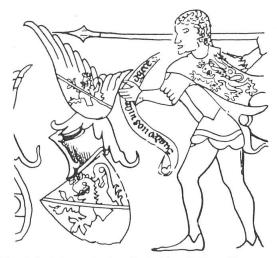


Fig. 2. Le héraut du duc de Geldre, Bellenville, p. 63.

exacts des photographies des pages de l'armorial, sont bien lisibles. Regrettons l'absence d'une planche en couleurs qui aurait mis en évidence la chatoyante enluminure des écus.

Cette publication modèle enrichit le patrimoine héraldique des pays d'Europe occidentale. Olivier Clottu.

Internationale Chronik - Chronique internationale



Congrès internationaux des sciences généalogique et héraldique

Procès-verbal de la réunion du Bureau permanent des Congrès tenue à Madrid le 24 septembre 1982.

En ouvrant la séance, le Jhr van Valkenburg évoque le souvenir du membre défunt: Dr Franz Gall, secrétaire général du Xe Congrès. Les membres du Bureau se recueillent quelques instants à sa mémoire.

Procès-verbal de la réunion de Bressanone. – Le procès-verbal de la réunion du Bureau permanent, tenue à Bressanone le 6 octobre 1981, est approuvé. M. Harmignies présente au président un drapeau aux armes du Bureau.

XVe Congrès. – Ayant accepté des communications très nombreuses les organisateurs sont autorisés à publier un recueil de trois volumes. Ces trois volumes sont si importants que les participants auront à payer un supplément de 3000 pesetas.

Modification aux statuts. – Pour donner suite à la décision prise à Bressanone, le Bureau approuve la modification suivante des statuts:

complément du texte après le 1^{er} alinéa: «et le président et le secrétaire général de l'Instituto Internacional de Genealogía y Heráldica».

Nominations statutaires. – Le Jhr van Valkenburg et M. Bartholdy sont réélus président et secrétaire du Bureau.

XVI^e Congrès (1984). – A la suite du choix proposé à Bressanone, le Jhr van Valkenburg et M. Bartholdy plaident pour la Finlande. Certains membres préfèrent le Portugal. M. Bergroth présente un programme détaillé de l'organisation d'un congrès à Helsinki avec comme thèmes principaux: l'héraldique moderne, les rapports généalogiques de l'Europe avec la Finlande; parmi ceux-ci, la chevalerie baltique. Dr Sampayo, M. Norton et M. Sá Alves Sameiro soulignent leurs bonnes relations avec les autorités portugaises et avec la Fondation Gulbenkian. Ils sont prêts d'organiser un congrès à Lisbonne en 1984 ou en 1986. Par 12 voix (11 abstentions) le Bureau décide que le XVI^e Congrès aura lieu en Finlande en 1984. Si pour une raison quelconque, il se révèle impossible de réaliser un congrès en Finlande dans deux ans, les Portugais pourront organiser le XVI^e Congrès de 1984. Si ce n'est le cas le XVII^e Congrès aura lieu à Lisbonne en 1986.